



Compte-rendu du Groupe de Travail du Jeudi 22 Avril 2010

* **Mouvement** : 1750 personnes cette année ont saisi des vœux contre 1940 personnes l'an passé. Les vœux de 22 personnes ayant dépassé la date limite ont été saisis avec « bienveillance » par le personnel de la DIPEL.

* **Mouvement : étude des cas particuliers**

Une petite trentaine de personnes ont déposé des demandes de priorités médicales ou sociales. A l'examen de leur dossier, une douzaine vont bénéficier d'une priorité sur leur 1^{er} vœu. Pour d'autres, l'Inspection aura une attention particulière à leur dossier afin qu'ils obtiennent dans leurs vœux un poste en rapport avec la pathologie ou la situation signalées au premier temps, ou au 2nd temps.

* **Demandes de maintien sur direction d'école**

Toutes les personnes qui en ont fait la demande et qui remplissent les conditions (avoir fait fonction pendant toute l'année sur le poste – être sur la liste d'aptitude – le poste devait être vacant au premier temps du mouvement) sont maintenues et titularisées sur les postes qu'ils occupaient.

* **Annulation de demandes de permutation**

3 personnes qui avaient demandé - pour des raisons de modification de situation familiale - l'annulation de leur permutation l'ont obtenu.

* **Mouvement des stagiaires CAPA-SH**

Les textes n'interdisent pas aux stagiaires de demander un autre poste au mouvement pour leur 2^e année de stage.

* **Barème des PE2 pour le 2nd temps du mouvement.**

La note technique de 14.2 leur était attribuée pour le 2nd temps l'an passé mais il n'a cependant pas permis à beaucoup de PE2 sortants d'obtenir des postes dès le 2nd temps. Des simulations vont être faites par l'Administration afin de déterminer s'il convient de relever cette note.

* **Temps partiels**

Ils sont accordés dans la plupart des cas. Certains sont encore à l'étude (en fonction des postes sur lesquels s'exerce la quotité demandée).

>>> L'Inspection semble avoir beaucoup de problèmes à organiser les mi-temps (arrivée des 125 stagiaires S1 qui seront suivis par les EMF ...)

* **Ineat/Exeat**

Comme tous les ans, les ineats fonctionnels (obligatoires) seront accordés et une attention particulière sera portée sur les demandes concernant des rapprochements à caractère social.

* **Projet départemental d'additif à la circulaire du mouvement**

Afin d'éviter l'arrivée de néo-titulaires sur des postes ASH relevant du handicap [options C, D et F ouvertes à tous sans condition de diplôme à titre provisoire au second temps du mouvement]

l'Inspection du Bas-Rhin va modifier les règles du mouvement pour permettre à des enseignants titulaires de leur poste de « s'essayer » à l'ASH pour un an. Une liste des postes vacants sera publiée après le premier temps du mouvement. Les personnels intéressés seront reçus par l'inspecteur ASH. Ils conserveront le bénéfice de la nomination à titre définitif sur le poste non spécialisé d'origine.

A l'issue de l'année scolaire, la poursuite du maintien sur le poste ASH est possible (mais elle perd son ancien poste) si la personne demande et obtient une formation CAPA-SH ou si elle se présente à l'examen en candidat libre.

*** Projet de circulaire Nationale concernant les RASED**

Le Ministère va sortir une note de service qui demande aux inspections de « stabiliser » le dispositif des RASED aux volumes d'emplois 2009/2010. Certains inspecteurs d'académie zélés continuaient à les réduire, sans demande du Ministère !!!

Les affectations sur les postes RASED pourront s'ouvrir après le premier temps du mouvement aux enseignants qui feront fonction et qui s'engageraient à la formation en candidat libre (avec un accompagnement de formation (le CNED a une formation calibrée sur un an) et des encouragements de l'Administration).

Une liste des postes vacants et appelés à être gelés sera diffusé et un appel d'offre lancé. Les conditions requises seront les mêmes que pour demander la formation CAPA-SH. Les personnels seront reçus par l'inspecteur ASH. Ces personnels passeront le CAPA-SH en candidats libres.

>>> après les nombreux échecs de cette année au concours CAPA-SH, les représentants du personnel ont interrogé l'administration sur le recrutement à ces nouveaux dispositifs. Les recalés du concours auront donc une 2^e chance ... en candidat libre !

Nous nous interrogeons sur la « réelle » possibilité de formation de ces personnels pour obtenir ce concours s'ils ne peuvent bénéficier d'aucune décharge particulière (temps) pour le préparer.

>>> L'état se décharge-t-il de sa mission de formation en renvoyant les collègues vers une auto-formation ou une formation « privée » ?

>>> NB : L'option G (3 candidats) ne sera pas ouverte cette année. Que vont faire les personnels concernés ? Se rattacher à cette nouvelle formule de formation, avec le CNED ? Sur quelle répartition ?

*** Rythmes Scolaires**

Monsieur Ladaique nous précise que, conformément à la Circulaire de rentrée, l'Inspection étudiera avec bienveillance toutes les demandes émanant de conseils d'écoles qui pourraient modifier le rythme scolaire sur 9 demi-journées.

Cependant, il n'y a aucune injonction et l'Inspection du Bas-Rhin attendra les Etats généraux prévus en Juin pour en rediscuter l'année prochaine.

*** Personnes n'ayant pu rejoindre leur poste à l'issue des vacances de printemps (volcan)**

109 personnes n'avaient pu rejoindre leur poste suite aux problèmes de transport liés à l'éruption du volcan islandais. Le SNUipp67 a demandé que leur situation soit traitée avec bienveillance.

Mme Maillet, secrétaire générale adjointe de l'IA, nous a certifié que ce serait le cas et que la situation relevait d'un cas de force majeure. Si vous êtes concernés, il suffit, à votre retour, de faire parvenir à votre ien une demande d'autorisation d'absence ainsi que tous les justificatifs de transport.